



**OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA**

*A Trusted Partner in Community Safety
Un partenaire fiable de la sécurité communautaire*

**NEWS RELEASE/
COMMUNIQUÉ**

*Executive Services
Services de direction
474, rue Elgin Street
Ottawa, Ontario
Tel./tél. 613-236-1222
Fax: 613-760-8064
www.OttawaPolice.ca*

FOR IMMEDIATE RELEASE: Friday, March 24, 2017 1:00pm

Regulated Interactions: Implementation Update

(Ottawa)—The Ottawa Police Service is moving forward with the implementation of Regulated Interactions after completing the necessary training and technological components required by the provincial Regulation.

In March 2016, the Minister of Community Safety and Correctional Services announced new [Ontario Regulation 58/16](#) for Regulated Interactions, formerly known as street checks. The Regulation took effect on January 1, 2017 but the implementation was delayed while OPS completed necessary requirements.

“A significant amount of work has been carried out by our Service to ensure compliance with the Regulation, especially in relation to provincially mandated training, data management processes and storage, auditing and reporting,” said Insp. Mark Patterson, Project Lead with the Ottawa Police Service. “Beginning March 28th, only Ottawa Police officers who have taken the training will be permitted to utilize this important intelligence gathering tool.”

The Regulation provided direction for voluntary police-public interactions without bias or discrimination. It also established rules for data collection, retention, access and management, training, and policy and procedures with audit and public reporting requirements.

Members of the community are encouraged to visit ottawapolice.ca/regulatedinteractions to learn more about this type of interactions, when they apply and how data will be collected.

“As a Police Service, our priority continues to be community engagement built upon crime prevention and community safety initiatives while balancing the rights of individuals,” said Insp. Patterson.

For more background on the Regulated Interactions Project, please visit ottawapolice.ca/regulatedinteractions.

- 30 -

Contact:
Media Relations Section
Tel: 613-236-1222, ext. 5366
@ottawapolice
facebook.com/OttawaPoliceService
instagram.com/ottawapolice

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE: le vendredi 24 mars 2017, 13 h 00

Dès la semaine prochaine, la Police d'Ottawa effectuera des interactions réglementées

Mise en œuvre des interactions réglementées

Ottawa — Le Service de police d'Ottawa va de l'avant avec la mise en œuvre des interactions réglementées après avoir terminé les éléments de formation et de technologie exigés en vertu du règlement provincial.

En mars 2016, le ministre de la sécurité communautaire et des services correctionnels fit l'annonce du nouveau [Règlement de l'Ontario 58/1](#) sur les interactions réglementées, connues auparavant sous le nom de contrôles de routine. Le règlement entra en vigueur le 1^{er} janvier 2017, mais sa mise en œuvre fut reportée tandis que le SPO s'affairait à remplir les conditions nécessaires.

« Des efforts considérables ont été déployés par notre Service en vue d'assurer sa conformité au règlement, particulièrement en rapport aux exigences provinciales en matière de formation, de processus de gestion, d'entreposage, de vérification et de communication des données, » a déclaré l'inspecteur Mark Patterson, qui dirige le projet pour le Service de police d'Ottawa. « À compter du 28 mars, seuls les agents de la Police d'Ottawa ayant suivi cette formation pourront faire appel à cet important outil de collecte de renseignements. »

Le règlement émet des directives pour des interactions volontaires, sans préjugé ou discrimination, entre la police et le public. Il établit des règles portant sur la collecte, la rétention, l'accès et la gestion des données, la formation, la politique et la procédure, et comprend des exigences en matière de vérification et de présentation de rapports destinés au public.

Les membres de la collectivité sont invités à visiter le ottawapolice.ca/interactionsreglementees pour en savoir plus long sur de telles interactions, dans quelles circonstances elles ont lieu, et la manière dont seront recueillies les données.

« En tant que service de police, notre priorité demeure une mobilisation de la collectivité reposant sur des initiatives de prévention du crime et de sécurité communautaire, sans toutefois négliger les droits individuels, » conclut l'inspecteur Patterson.

Pour plus de détails quand au contexte du projet des interactions réglementées, consultez le ottawapolice.ca/regulatedinteractions.

- 30 -

Contact:

Relations avec les médias

Téléphone : 613-236-1222, poste 5366

@OttawaPolice

facebook.com/OttawaPoliceService

instagram.com/ottawapolice

*Phone Crime Stoppers toll-free at 1-800-222-8477 (TIPS).
Contactez Échec au crime sans frais au 1-800-222-8477 (TIPS).*